AQUADIUM
Centre Forme & Nautique
intercommunal à Montmorency

Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant95160 Montmorency, Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr

CONVOCATION : le 15 juin 2026.

Objet : Délibération n° 18 – Autorisation donnée au comptable public de procéder à la régularisation des amortissements non enregistrés sur exercices précédents.

Délégués en exercice :	**14**
Présents :	**10**
Votants :	**10**

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-neuf juin,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis au Centre Nautique Intercommunal à Montmorency, sous la présidence de Monsieur Maxime THORY, Président du Centre Nautique Intercommunal.

Étaient présents :

Mm JUDE		**ANDILLY**
M. PETITPAS	Mme LMOUATAZ	**DEUIL LA BARRE**
M. BAZIN		**ENGHIEN LES BAINS**
M. FARCY		**GROSLAY**
M. REVEILLERE	M. BRUN	**MARGENCY**
Mme GRIZON		**MONTMAGNY**
M. THORY	M. BRIANCHON	**MONTMORENCY**

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Excusés :
M. Whiston (Andilly), M. Bassot (Enghien-les-Bains), M. Mei (Groslay),
M. Celestin (Deuil-la-Barre) représenté par sa suppléante Mme Lmouataz (Deuil-la-Barre),

Étaient également présents :

M. Shu-Leporowski	Directeur Général des Services de la ville de Montmorency,
M. Apruzzèse	Directeur du Centre Nautique Intercommunal,
Mme Burkhart	Secrétaire du Centre Nautique Intercommunal,

Secrétaire de séance :

Mme Jude	Elue titulaire de la ville d'Andilly.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 10 / 07 / 2026
Et de la publication le : 10 / 07 / 2026

Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant95160 Montmorency Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr https://www.piscinemontmorency.fr

SEANCE DU COMITE DU 29 JUIN 2026

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Autorisation donnée au comptable public de procéder à la régularisation des amortissements non enregistrés sur exercices précédents.

En vu de passer au Compte Financier Unique (CFU), ce dernier doit refléter fidèlement la valeur du patrimoine du Centre nautique Intercommunal, incluant la prise en compte des amortissements des biens corporels et incorporels. Les corrections relèvent d'ordre budgétaire et ne modifient ni le budget, ni les dépenses ou recettes de l'exercice en cours.

Le montant à régulariser est de 94 024,21 €.

AQUADIUM
Centre Forme & Nautique
intercommunal à Montmorency

Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant95160 Montmorency Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr https://www.piscinemontmorency.fr

SEANCE DU COMITE DU 29 JUIN 2026

DELIBERATION N°18

OBJET : Autorisation donnée au comptable public de procéder à la régularisation des amortissements non enregistrés sur exercices précédents.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 – Tome 1 – Chapitre 3 – paragraphe 2.4.2 relatifs aux corrections d'erreurs sur exercices antérieurs concernant les immobilisations,

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) doit refléter la valeur réelle du patrimoine du Centre Nautique Intercommunal, incluant la prise en compte des amortissements des biens corporels et incorporels,

Considérant que ces corrections relèvent d'opérations d'ordre non budgétaires et ne modifient ni le budget, ni les dépenses ou recettes de l'exercice en cours,

Considérant que le montant total des amortissements à régulariser s'élève à 94 024,21 €,

Considérant que la régularisation doit être faite conformément au tableau ci-joint présentant le détail des biens concernés et le calcul des amortissements manquants,

Après en en avoir délibéré, le Comité DECIDE, à l'unanimité,

Article 1 : D'AUTORISER le comptable public de Montmorency à procéder à la régularisation des amortissements non enregistrés sur les exercices antérieurs par opérations d'ordre non budgétaires, conformément aux dispositions du Tome 1, Chapitre 3, paragraphes 2.4.2 de l'instruction budgétaire M57 et selon le tableau ci-joint.

Article 2 : le comptable public précédera aux écritures suivantes :

- Débit du compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour le montant total des amortissements à régulariser, soient 94 024,21 €,
- Crédit, pour la même somme, des comptes d'amortissement correspondants, inscrits au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », et à l'article 2818 « Amortissements des immobilisations » du plan comptable M57.

Article 3 : la présente opération est conforme à la réglementation applicable et constitue une opération d'ordre non budgétaire, sans incidence sur les résultats de la section de fonctionnement ou d'investissements.

Article 4 : le présent acte sera transmis au comptable public pour exécution et sera mentionné dans les états financiers du Centre Nautique Intercommunal conformément aux règles en vigueur.

AQUADIUM
Centre Forme & Nautique
intercommunal à Montmorency

Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant95160 Montmorency Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr https://www.piscinemontmorency.fr

Article 5 : le Comité de gestion prend acte que cette régularisation permet de rétablir la valeur réelle des biens inscrits au compte financier unique, renforce la fiabilité des comptes et garantit la transparence de la gestion financière du Centre Nautique Intercommunal.

Article 6 : Monsieur le Président est chargé de tous les actes découlant de l'application de la présente délibération.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Le Président du Centre Nautique Intercommunal
Monsieur Maxime THORY
Maire de Montmorency

Colonne1	Colonne2		Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6
2158	M25		MDT 157/2010 NORDIQUE FRANCE SA	13/04/2010	5	5549,5
2158	M26		MDT 325/2011 EAU ET VAPEUR	21/07/2011	5	1051,92
2158	M27		MDT 74/2012 MERLAUD	06/03/2012	5	831,22
2158	M5		REMPLACEMENT TRONCON	24/12/1999	0	2732,06
2158	M6		REPARATION SUITE RUPTURE TUYAU	24/12/1999	0	2048,13
2158		2135	POMPE 5P2RF 3-2H BI-VITESSE	13/03/2003	5	763,84
2158		2155	ARMOIRE DE CHAUFFERIE	20/02/2004	10	875,24
2158		2166	POMPE DE CIRCULATION	23/12/2005	5	732,73
2158		2172	ROBOT EXPERT PRO BROSSES	23/12/2005	5	12019,8
2158		2173	POMPE CALPEDA	23/12/2005	3	2765,15
2158		2176	POMPE DOSEUSE DIFFUSEUR MEDIAN	23/12/2004	5	2107,35
Sous-total	2158 _		autres installations, matériel et outill			191514,69
2181	2007/573		refection de faience dans le hammam mdt 573/2007	07/08/2007	5	4282,88
Sous-total	2181 _		installations générales, agencements et			25477,18
2188	MA61		MDT 662/2010 SUFFIXEGALITE	13/10/2010	5	4601,47
2188		2254	MDT 462/2010 PCV	06/07/2010	0	1808,35
Sous-total	2188 _		autres			471376,95
2315	TC10		REMPLACEMT DETENDEUR PRINCIPAL	15/10/1999	10	3305,69
2315	TC13		PORTE HAMMAM	19/04/2000	10	1660,93
2315	TC26		ARMOIRE CHAUFFERIE	21/07/2003	10	17001,14
2315	TC42		REMPLT FILTRES DU BASSIN	27/09/2004	10	43014,14
2315	TC47		DOUCHES MAITRE NAGEUR	17/03/2005	10	1016,88
2315	TC48		FILM PROTECTION SOLAIRE	17/03/2005	10	1052,48
2315	TC49		INTERVENTION RESEAU EAU VILLE	17/03/2005	10	1052,48
Sous-total	2315 _		installations, matériel et outillage tec			185269,16
Total général	_					12527207,91

Colonne7	Colonne8	Colonne9	Colonne10	Colonne11	Colonne12
0	0	0	5549,5		5549,5
0	0	0	1051,92		1051,92
0	0	0	831,22		831,22
0	0	0	2732,06		2732,06
0	0	0	2048,13		2048,13
611,07	0	0	152,77		152,77
612,64	0	0	262,6		262,6
586,18	0	0	146,55		146,55
9615,84	0	0	2403,96		2403,96
2740,55	0	0	24,6		24,6
1685,88	0	0	421,47		421,47
47410,5	9972,93	0	134131,26		15624,78
397,01	0	0	3885,87		3885,87
21591,31	0	0	3885,87	0	3885,87
0	0	0	4601,47		4601,47
0	0	0	1808,35		1808,35
232514,69	24519,21	0	214343,05	0,00	6409,82
0	0	0	3305,69		3305,69
0	0	0	1660,93		1660,93
0	0	0	17001,14		17001,14
0	0	0	43014,14		43014,14
0	0	0	1016,88		1016,88
0	0	0	1052,48		1052,48
0	0	0	1052,48		1052,48
0	0	0	185269,16		68103,74
645636,17	76241,93	0	11805329,81		
			total		94024,21
				DOTATION 2026	AMORTISSEMENT VIA 1068